

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 26 mars 2009**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Jean-Noël GUERINI - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Gérard SBRAGIA - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Frédéric DUTOIT représenté par Christine ORTIZ - Joël DUTTO représenté par Patrick MAGRO - France GAMERRE représentée par Sabine BERNASCONI - Haouaria HADJ CHICK représentée par Abdelwaab LAKHDAR - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Mourad KAHOUl représenté par Maxime TOMMASINI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Laurent LAVIE représenté par Jean BRUNEL - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Sylvie NESPOULOUS représentée par Olivier AGULLO - Frédéric OUNANIAN représenté par Martine MATTEI - Gilles PAGLIUCA représenté par Robert HABRANT - Guy PONTOUS représenté par Corinne LEGAL - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ - Jocelyn ZEITOUN représenté par Clément YANA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Jean-luc BENNAHMIA - Olivier BLANC - Pascal CHAIX - Bernard GIRAUD - Fabrice JULLIEN-FIORI - Christophe MADROLLE - Danièle MILON - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

**AGER 047-1238/09/CC**

**■ Réponse à l'appel à projets "PACA Labs" FEDER / Région PACA "Gestion informatique des flux de déchèteries de Marseille Provence Métropole"**  
**DTDAG 09/2874/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre des compétences "collecte et traitement des déchets" qui lui sont dévolues, MPM a la responsabilité de la gestion de 18 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire. Environ 100 000 tonnes de déchets sont déposées, chaque année, sur ces installations. Le suivi des données relatives à l'exploitation de ces sites pose de nombreux problèmes, du fait de leur multiplicité, du nombre élevé des apports d'usagers et des enlèvements de bennes.

La mise en place d'un dispositif permettant de maîtriser les flux de déchets et les coûts liés à la gestion des 18 déchèteries constitue, donc un enjeu majeur.

Parallèlement, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur lance, dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) un appel à projets, le dispositif "PACA Labs". Celui-ci a pour objectif de favoriser l'innovation numérique en suscitant des expérimentations sur le terrain de technologies ou de services numériques innovants, afin :

- d'aider les entreprises des secteurs des TIC de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à développer leurs produits ou services et faire connaître leurs savoir-faire,
- d'aider les collectivités territoriales à anticiper sur les nouveaux usages, en particulier concernant les services d'intérêt général,
- d'impliquer les acteurs de la formation et de la recherche sur l'exploration des nouvelles pratiques numériques.

C'est dans ce cadre que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole envisage un partenariat avec la Société VEGATEC, qui développe notamment des applications logiciel novatrices pour la gestion des déchèteries.

En s'associant à cette entreprise au titre de l'appel à projets FEDER / Région PACA, MPM a pour objectif d'obtenir des subventions pour la mise en place de moyens d'enregistrement des flux entrants et sortants des déchèteries, leur suivi et leur analyse ainsi que la gestion des coûts associés. Cette démarche entièrement nouvelle permettrait d'avoir une vision détaillée et approfondie de l'utilisation des déchèteries communautaires par les usagers.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver le principe d'une réponse de MPM à l'appel à projets « PACA Labs » pour la «Gestion informatique des flux de déchèteries de Marseille Provence Métropole » conformément aux dossiers joints :

- Dossier de candidature (projet)
- Plan de financement

Dans ce cadre, MPM sollicitera le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'obtention de subventions du Fonds Européen de Développement Régional.

Dans la cas où l'aide européenne attribuée est inférieure au montant sollicité, MPM s'engagera à prendre en charge le complément de financement.

MPM s'engagera à préfinancer l'opération dans le cas de l'obtention des soutiens financiers du FEDER.

MPM s'engagera à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments mentionnés et à conserver toutes les pièces du dossier jusqu'au 31 décembre 2009 en vue des contrôles français ou communautaire

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'Arrêté Préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que la mise en place d'un dispositif permettant de maîtriser les flux de déchets et les coûts liés à la gestion des 18 déchèteries Communautaires constitue un enjeu majeur ;
- Qu'il convient de financer ce projet ;
- Qu'afin de pouvoir disposer d'aides financières, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute aide financière, cette opération étant susceptible d'être retenue par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de l'appel à projets « PACA Labs » dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article unique :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, est habilité à répondre à l'appel à projet « PACA Labs » et à solliciter à ce titre une aide financière auprès de la Région PACA, dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, et à signer tout document y afférant.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué à l'Eau, à l'Assainissement  
et au Traitement des Déchets

Antoine ROUZAUD

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI